

Quelles sont les retombées ou l'impact pour une destination touristique de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO ?



Saline royale Arc-et-Senans
By Calips [CC BY-SA 1.0],
via Wikimedia Commons

Notre réponse du 03/20/2015 révisée le 29/05/2017 :

D'après les ressources consultées, il semble que l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO ait un impact certain sur la fréquentation des sites touristiques. Si les effets sont positifs du point de vue économique, ils soulèvent néanmoins des réserves quant à la préservation des sites.

Vous trouverez la confirmation de cet impact économique dans les références suivantes (des articles pour l'essentiel). Les bases de données citées sont consultables gratuitement à la Bpi.

Delphes

A partir de la base de données Delphes, quelques exemples de sites touristiques inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et qui ont bénéficié de retombées économiques.

« Le tourisme de masse à l'assaut des lieux de mémoire. En bermuda dans les tranchées »

Geneviève Clastres, *Le Monde diplomatique*, mars 2015, pp. 14-15

Tour d'horizon, en mars 2015, des interrogations relatives à la massification du tourisme mémoriel en France et dans le

monde. L'enjeu : faire coïncider la hausse de la fréquentation avec la préservation des sites historiques et conserver la démarche morale du devoir de mémoire. Le classement des sites au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco est une piste privilégiée.

[\[lire l'article\]](#)

« L'abbaye de Fontevraud devient le premier resort culturel de France »

Isabelle Deligny, *L'Industrie hôtelière*, août-septembre 2014, pp. 20-21

Belle attractivité touristique de l'Abbaye de Fontevraud, située au cœur de l'Anjou et du Val de Loire, qui est l'une des plus grandes cités monastiques d'Europe. Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2000, elle attire chaque année plus de 200 000 visiteurs (tourisme et affaires). L'hôtel et le restaurant gastronomique de l'abbaye ont été inaugurés en 2014.

« La Normandie, centre du monde »

Emmanuel Gavard, *Stratégies*, 4 juin 2014, pp. 14-15

Zoom sur l'opération de promotion du tourisme mise en place par la région Basse-Normandie en 2014 à l'occasion de la Commémoration du 70ème anniversaire du débarquement en Normandie. Un événement de grande importance pour une région qui enregistre 5 millions de touristes chaque année, et qui entend faire classer les plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'Unesco.

[\[consulter l'article\]](#)

« L'exigence et l'innovation au cœur des enjeux du patrimoine inscrit sur la liste de l'Unesco »

Chloé Campo-de-Montauzon, Claudine Desvignes, *Espaces tourisme et loisirs*, mai 2014, pp. 40-45

La Convention du patrimoine mondial est née de l'idée qu'il existe un patrimoine universel, naturel ou culturel. Aujourd'hui, la question du suivi, de la conservation et de la gestion du « patrimoine mondial » est essentielle et, plus

qu'un label, l'inscription sur la liste du patrimoine de l'Unesco est une démarche exigeante qui requiert la mobilisation de tous les acteurs locaux au sein de véritables dynamiques de territoire.

« Petit panorama des labels du patrimoine culturel »

Sylviane Van de Moortele, Claudine Desvignes, *Espaces tourisme et loisirs*, mai 2014, pp. 34-39

Le nombre de labels concernant le patrimoine culturel n'a cessé de croître au cours des trente dernières années. Du label « patrimoine mondial » de l'Unesco à celui de « Jardin remarquable » du ministère de la Culture, ces labels, s'ils reconnaissent une valeur culturelle à un bien, marquent surtout l'engagement de leurs gestionnaires en faveur de sa sauvegarde, de sa valorisation et de sa gestion. Bien souvent, ils visent aussi à favoriser le développement économique et touristique.

« Parfois l'Unesco n'a pas pu empêcher des atteintes graves au patrimoine »

Fabrice Bugnot, *L'Echo touristique*, 28 février 2014, p. 13

Entretien, en février 2014, avec César Moreno-Triano, responsable de programme au comité du patrimoine mondial de l'Unesco, qui revient sur la gestion des sites inscrits au patrimoine mondial. Le Comité a pour rôle de veiller sur l'état de conservation des sites recensés, en travaillant en étroite collaboration avec les Etats.

[\[voir l'article\]](#)

« Saint-Emilion : une démarche d'entreprise »

La Gazette officielle du tourisme, 8 janvier 2014, pp. 2-3

Entretien, en janvier 2014, avec Bertrand Millot, directeur de l'office de tourisme de la Juridiction de Saint-Emilion (Gironde), qui présente les spécificités de la destination (paysages culturels et viticoles, premier vignoble inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco) et revient sur l'organisation de l'office. Il détaille la stratégie de l'office : proposer une offre variée de produits touristiques ; animer un réseau

de partenaires efficace et structuré ; miser sur le plan de communication et de promotion.

« **Sites Unesco : un plan de gestion fédérateur** »

La Gazette officielle du tourisme, 19 juin 2013, pp. 4-6

Eclairage sur la nécessité d'un plan de gestion en vue d'une démarche concertée pour un paysage culturel évolutif vivant inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco, à travers les exemples du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et du Val de Loire (respectivement inscrits en 2012 et 2000). Le plan de gestion d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco constitue le référentiel commun à l'ensemble des acteurs pour une gestion partagée.

Europresse

Une sélection de quelques articles parmi des centaines sur Europresse, base d'articles de presse française et étrangère en texte intégral multilingue. 6000 sources d'information surtout françaises mais aussi anglaises, italiennes, espagnoles, allemandes ... de types divers : journaux (dont 167 français), revues, magazines, dépêches, blogs, biographies. Les archives les plus anciennes remontent à la fin des années 1980.

« **Saint-Emilion vend les bijoux de la mariée** »

Sylvain Cottin, *Sud Ouest*, 18 octobre 2011

Si Saint-Émilion engrange les touristes par millions, son coffre-fort municipal sonne à l'inverse désespérément creux. Épinglée l'an dernier par la Chambre régionale des comptes pour un endettement quatre fois supérieur à celui des autres communes de son calibre (2 744 euros par habitant), la prestigieuse – mais petite – cité médiévale voudrait bien aujourd'hui se refaire la cerise en soldant quelques-unes de ses trop vieilles pierres.

« **L'effet Unesco ne s'est pas fait attendre à Salins-les-Bains**

« **La fréquentation des Salines a doublé pour le mois de**

juillet » »

Le Progrès, 20 août 2009

Tout le monde est unanime à Salins-les-Bains : « L'effet Unesco commence à se faire ressentir ». La ville du triangle d'or profite d'une petite révolution touristique...

« Protéger, c'est détruire »

Michel Guerrin, *Le Monde*, 7 septembre 2013, p. 18

Le tourisme de masse, voilà l'ennemi. Pour l'Unesco notamment. Cette organisation internationale est victime d'un effet boomerang. Elle distingue des sites d'une « valeur universelle exceptionnelle » dans le but de les protéger. Mais en leur délivrant un label, les équipements poussent, et les touristes affluent.

« Unesco : le bassin d'Arcachon, prochaine victime ? »

La Dépêche du Bassin, 22 mars 2012

Jean-Paul Loubes, architecte, anthropologue et écrivain, explique que c'est le « tout touristique » qui est en cause, corollaire immédiat du label.

« Le label Unesco, bon pour la conservation des trésors »

Nicolas Dufour, *Le Temps*, 16 juillet 2008

Trois sites historiques suisses vont célébrer leurs 25 ans au patrimoine mondial.

« L'effet Unesco booste le tourisme à Lyon »

Nolwenn Hervé, *Le Progrès*, 24 février 2008

Inscrite en 1998 au patrimoine de l'Unesco, Lyon a bénéficié de bonnes retombées touristiques. L'effet patrimoine n'a pas tardé à se faire sentir. Un an après l'inscription, la ville avait enregistré 25 % de visiteurs en plus. Le label Unesco a été un atout incontestable pour le tourisme et le rayonnement de Lyon à l'international, même si son impact direct est difficile à évaluer...

Sur le Web

Quelques études sur ce sujet répertoriées par [Scholar Google](#) :

« **Les impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial : trois études** »

Rémi Prud'homme (Paris XII), 2008

[\[consulter le fichier\]](#)

» **La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ?** »

Pascale Marcotte, Laurent Bourdeau, *Management & Avenir*, avril 2010, pp. 270-288

[\[lire en ligne\]](#)

« **Les hyper-lieux du patrimoine mondial** »

David Berliner , Manon Istasse , *Gradhiva*, février 2013, pp. 124-145

[\[consulter en ligne\]](#)

« **Le patrimoine mondial est-il un mirage économique ? Les enjeux contrastés du développement touristique** »

Lionel Prigent, *Téoros*, février 2011

[\[voir en ligne\]](#)

L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité

Françoise Benhamou, *Revue Tiers Monde*, février 2010, pp. 113-130

[\[disponible en ligne\]](#)

Et deux ouvrages sur le patrimoine mondial à la Bpi :

Tourisme et patrimoine mondial

Laurent Bourdeau, Maria Gravari-Barbas, Mike Robinson, Presses Université de Laval, 2012

A la Bpi, niveau 3, **913.41 BOU**

Tourismes, patrimoines & mondialisations

Jean-Marie Furt, Franck Michel, L'Harmattan, 2011

A la Bpi, niveau 3, **913.41 FUR**

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information